

[Logo FOJ]

## Fondation officielle de la jeunesse (FOJ) - Les ateliers

<b>En un clin d'œil</b>	Développer ses compétences sociales
<b>Description</b>	<p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• se confronter progressivement aux réalités et exigences du monde du travail, dans un cadre structurant, adapté et exigeant</li><li>• découvrir ses compétences et potentialités et opter pour une orientation professionnelle, au gré des expériences pratiques et des stages</li><li>• acquérir des aptitudes sociales et professionnelles en travaillant en groupe, dans différentes disciplines pratiques et techniques</li><li>• accéder, au sortir des Ateliers, à une formation professionnelle</li></ul> <p><u>Activités:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• travail en groupe, dans les domaines d'activité suivants: mécanique automobile (réparation, entretien); entretien des parcs, jardins et bâtiments; travaux de voirie; menuiserie; traction animale (transport, débardage, etc.)</li><li>• apprentissage du maniement des outils et des machines appropriés, dans le respect des mesures de sécurité</li><li>• atelier sport hebdomadaire axé tant sur les aspects corporels que relationnels et psychiques</li></ul> <p><u>Suivi:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• entretiens individuels et de groupe pour traiter des questions d'orientation professionnelle</li><li>• stages en entreprise</li><li>• soutien scolaire individualisé en français et mathématique</li></ul>
<b>Public</b>	Jeunes gens de 15 à 18 ans, parvenus au terme de leur scolarité obligatoire sans projet de formation professionnelle
<b>Durée de la mesure</b>	Durée variable (maximum 2 ans). La mesure prend fin soit lorsque le jeune finalise son projet de formation par la signature d'un contrat d'apprentissage, soit lorsqu'il renonce à poursuivre la mesure. Dans ce dernier cas, il pourra ultérieurement refaire une demande d'admission.
<b>Modalités d'accès</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Adresser une demande au responsable pédagogique des Ateliers (par écrit ou par téléphone)</li><li>• Participer à un entretien et effectuer un stage d'essai de trois jours; si celui-ci s'avère positif, l'admission est entérinée</li></ul>
<b>Prestataire et coordonnées</b>	FOJ - Fondation Officielle de la Jeunesse Chemin de la Paumière 20 1231 Conches Tél. 022 347 02 85 Fax 022 346 28 87residence.village-suisse@foj.ch
<b>Site web</b>	<a href="http://www.foj.ch/">http://www.foj.ch/</a>